

5. Conclusion

Pour saisir les résultats significatifs qui témoigneraient d'une spécificité des JE, il s'agit de s'intéresser d'abord aux enfants puis aux parents et aux professionnels.

Les enfants des JE de la Ville de Paris nous ont beaucoup surpris tout au long de notre terrain, par rapport à nos souvenirs ou nos observations écoles maternelles. Nous avons été frappés par tel enfant qui range, sans qu'on le lui demande, et sans qu'il sente le regard d'une éducatrice, des objets qu'il n'a pas lui-même utilisés ; par ce petit garçon qui entre, de façon polie mais sans crainte, dans le bureau de la directrice alors que nous sommes en entretien avec elle ; par ces deux petits garçons si fiers d'être en charge de l'appel ; par cette autre petite fille qui s'adresse à nous de façon très spontanée et nous demande de l'aider à fermer sa blouse pour s'installer à l'atelier de peinture, comme si elle nous considérait d'égale à égale, etc. Si notre dispositif d'enquête n'était pas centré sur les enfants, ils sont au cœur de nos analyses notamment à travers les observations réalisées. Au terme de ce travail, nous tenions ainsi à souligner tous les apports qu'auraient de futures enquêtes qui suivraient et donneraient la parole aux enfants eux-mêmes, des jardins d'enfants à l'école élémentaire par exemple.

La rencontre avec les parents et les professionnels nous a également donné accès à un riche matériau qui aide à se représenter la façon dont les jardins d'enfants fonctionnent comme contexte pédagogique et socialisateur pour les enfants qui y sont accueillis. Les éléments recueillis concordent vers l'idée d'effets positifs à moyen et long terme pour les enfants passés par les jardins. Les parents sont en effet unanimes quant aux dispositions d'empathie, d'aisance dans le groupe, de curiosité, d'ouverture à la différence, d'autonomie et de capacité à dialoguer qu'auraient acquises leurs enfants lors de leur passage dans les JE – comparativement à leurs aînés ou à des enfants ayant connu d'autres institutions. Ces dispositions, également soulignées par les professionnelles comme la dimension socialisatrice de l'éducation, participent pleinement à l'instauration d'un rapport « heureux » aux apprentissages. Or, ce rapport heureux ne saurait être la norme ni dans le cas des enfants de milieux populaires, dont la distance à l'école a été documentée par d'innombrables études, ni dans celui des enfants en situation de handicap, dont on sait que l'inclusion demeure très limitée dans le système scolaire français. Il ne s'agit pas pour autant de comparer terme à terme.

À quoi tiennent ces effets positifs du passage par les JE ? Il est impossible de comparer terme à terme le jardin d'enfants et l'école maternelle publique, en raison de la différence de moyens investis dans le fonctionnement de ces deux types de structure et, en conséquence, de leur mode de fonctionnement. Il s'agit donc d'identifier un ensemble de facteurs expliquant le fonctionnement particulier des jardins d'enfants et les effets positifs qu'ils ont sur les enfants.

Concernant le contexte de travail, les effectifs en JE sont très faibles, ce qui donne à ces structures un taux d'encadrement élevé et extrêmement propice à une relation pédagogique approfondie et de qualité. Autrement dit, travailler avec quinze ou vingt-cinq enfants ne sera jamais la même chose pour une éducatrice ou pour une enseignante, quelque soit leur formation ou leur orientation pédagogique. En outre, les JE bénéficient de la présence régulière d'autres professionnels (psychologues, psychomotriciens ou médecins) tandis qu'une telle pluridisciplinarité des équipes est bien rare dans les maternelles, où les enseignantes se sentent souvent démunies face aux difficultés qu'elles rencontrent. De ce point de vue, les jardins d'enfants montrent d'abord et avant tout qu'une politique éducative

ambitieuse sur le plan financier a bien de nombreux effets bénéfiques pour les enfants comme pour les équipes, et qu'il ne saurait être question de tenir les enseignants de l'école publique pour responsables des effets du désengagement financier croissant de l'État en la matière.

Concernant la spécificité de l'identité professionnelle et des pratiques éducatives des éducatrices de jeunes enfants, il ressort qu'une véritable formation, théorique et pratique, à la petite-enfance est un atout incomparable pour les éducatrices qui en tirent de nombreuses compétences. Elles sont la marque d'une professionnalité assurée et exigeante et elles permettent aux éducatrices de se sentir véritablement à leur place au contact de la petite-enfance. Les éducatrices peuvent ainsi, en cas de difficulté, s'appuyer sur des ressources dans le domaine de la psychologie, des sciences sociales, de la pédagogie et sont habituées à un travail en équipe autour de la globalité de l'enfant. Ainsi, il nous semble important de souligner que les choix pédagogiques que nous avons observés en jardin d'enfants tiennent moins d'un corpus de textes ou d'auteurs liés à une orientation précise et bien délimitée (même s'il est vrai que les pédagogues de l'éducation nouvelle occupent une place importante) que dans la revendication d'une adaptabilité aux circonstances et aux besoins de l'enfant et une capacité collective à assurer dans de bonnes conditions cette adaptabilité constante. Ce sont donc les réalités rencontrées qui guident les choix pédagogiques des éducatrices plus qu'un dogme pédagogique et cette inventivité nous paraît très spécifique et source de beaucoup de richesse sur le plan éducatif. On peut penser, par exemple, à la place du décloisonnement : le fait de ne pas distinguer, en termes d'espaces et surtout de professionnelles mobilisées, les moments de jeu, d'apprentissage scolaire plus formel, de repas, de sieste ou d'accueil participe grandement à rapprocher les JE de la vie plus ordinaire des enfants et à permettre aux professionnelles de saisir les enfants dans leur globalité et d'adapter leurs pratiques au plus près des différentes réalités qu'elles observent (l'enfant en situation d'apprentissage, en travail de groupe, avec ses parents...). Autrement dit, l'éducatif est présent, pour les éducatrices, dans toutes les situations dans lesquelles elles observent les enfants et il s'agit pour elles de tirer de leurs observations matière à s'adapter pour permettre la socialisation et les apprentissages dans les meilleures conditions qu'il soit.

Au regard des inégalités sociales qui préexistent au contexte scolaire, une spécificité des JE peut à nouveau être soulignée. Au début de cette enquête, nous avons en tête les critiques adressées aux structures qui font de l'innovation pédagogique un trait fort de leur identité et qui, à force de se revendiquer comme « alternatives », se croient à l'écart des dynamiques de reproduction sociale et scolaire auxquelles elles contribuent pourtant¹¹. Alors que la réserve critique semble de mise pour nombre d'expérimentations naïves et aveugles aux inégalités sur la petite enfance, les jardins d'enfants de la Ville de Paris offrent une autre voie qui gagnerait à être davantage connue. Si la référence aux pédagogies nouvelles n'est pas en soi une innovation, la façon de s'en saisir et de les mettre en œuvre l'est déjà davantage. Les EJE, conscientes, notamment en raison de leur formation, des inégalités, réalisent un important travail d'inclusion des familles qui limite considérablement le risque de « pédagogie invisible ».

¹¹ Dans un entretien, Véronique Decker, directrice d'école et auteure de *Trop classe !* et de *L'école du peuple*, s'élève ainsi contre le fait que « les écoles alternatives participent à l'apartheid social tout comme l'ensemble des écoles privées, en privant les écoles publiques de la diversité de leurs parents et de leurs élèves. » (entretien avec Médiapart, 25 juillet 2018).

Pour autant, on ne peut pas faire comme si les jardins d'enfants – tout comme les écoles publiques par ailleurs – étaient en mesure d'annuler à eux seuls des inégalités structurelles qui les dépassent bien souvent et notamment l'inégale répartition du capital culturel parmi les classes sociales. Le risque d'une connivence avec les familles de milieux cultivés, qui exclurait les familles qui maîtrisent moins les codes scolaires et culturels, est donc toujours présent et nécessite la vigilance constante des professionnelles. Il n'empêche que, comparativement à ce que l'on sait de l'école maternelle publique, il semble se construire dans les JE un contexte pédagogique favorable à l'atténuation de la reproduction des inégalités scolaires et sociales et à l'inclusion. À l'heure où la remise en question du système scolaire français bat son plein, l'alternative des jardins d'enfants gagnerait ainsi sans nul doute à être connue tant elle est susceptible d'inspirer l'école de demain.

6. Remerciements

Pour leur accueil et leur aide à la réalisation de cette enquête, nous tenons avant tout à remercier les personnes enquêtées, professionnelles et parents. Sandra Roger et Emmanuelle Pierre-Marie, de l'APUR, nous ont également aidés dans la phase de sélection des terrains : merci à elles. Merci à Anne Donzel pour son enthousiasme et son soutien permanent à la bonne réalisation de l'enquête, ainsi qu'aux autres professionnelles de la Mairie de Paris. Merci aussi à Fabienne Montmasson-Michel pour ses conseils bibliographiques. Et le mot de la fin est bien entendu pour les enfants, pour tout ce qu'ils et elles nous ont appris.